

Où

CPAS de Namur
rue de Dave 165
5100 JAMBES

Quand

Mercredi 14 décembre 2011
De 13h30 à 16h00

Prix

20 € /personne à verser sur le compte BE09 0910 1158 4657 de l'UVCW, avec la mention "623/112306" + nom du participant.

Inscription/renseignements

Trang Phan
Tél: 081 240 660
mail: tph@uvcw.be
Fax: 081 240 652
Internet: www.uvcw.be/cpas

L'inscription est obligatoire

Annulation

Possibilité d'annulation sans frais jusqu'au 7 décembre 2011, après cette date, l'entièreté du paiement sera demandée.
Vous avez un empêchement, mais il est trop tard pour annuler?
N'hésitez pas à déléguer un collègue.

UNION DES VILLES ET COMMUNES DE WALLONIE asbl



FÉDÉRATION DES CPAS

Loi de financement et
transfert de compétences:
quels enjeux pour les
CPAS?

Programme

Le 11 octobre 2011, les négociateurs politiques accouchaient d'une note d'orientation pour une 6ème réforme de l'Etat belge, "Un Etat fédéral plus efficace et des entités plus autonomes".

Cet accord institutionnel prévoit un certain nombre de transferts de compétences qui toucheront de près ou de loin les institutions publiques et notamment les CPAS, sans toutefois que l'on mesure encore clairement les implications pour ces derniers. **Quels seront les impacts financiers? Quels risques pour les finances locales? Quels nouveaux outils de développement potentiels?**

Quoi qu'il en soit, il y aura des implications, politiques et financières, sur les CPAS et les communes.

Au-delà de l'explication analytique justifiant peu ou prou cette politique de régionalisation, nous voulons entamer la réflexion et nous préparer au mieux aux enjeux.

13h30: Introduction par **Claude Emonts**, Président de la Fédération des CPAS

13h45: **Giuseppe Pagano**, Professeur de finances publiques et Vice-recteur de l'université de Mons

Il nous entretiendra des orientations prises dans le cadre de la réforme institutionnelle et, plus particulièrement du financement lié à celle-ci

14h30: **Philippe Defeyt**, Economiste et Président du CPAS de Namur

Il nous permettra un cadrage local des effets possibles de la régionalisation

15h15: Débat avec la salle

15h45: Conclusion par **Claude Emonts**

16h00: Verre de l'amitié